Labellisation des centres de réhabilitation psychosociale

Dossier Type

1. Demande de labellisation (cocher la case correspondant à la demande)

Centre de Proximité ⎕ Centre Support ⎕

1. Présentation de l’établissement porteur

* Secteurs de psychiatrie adulte et enfants
* Pôles de psychiatrie : activités et services
* Projet d’établissement : perspective de développement de la réhabilitation psychosociale
* Articulation avec le secteur médico-social
* Autorisations en ETP et activité d’ETP développée en 2018 et 2019
* Expérience en réhabilitation psychosociale en dehors de l’ETP (activité développée, date de démarrage des activités, outils utilisés,…)
* Expérience en recherche (spécifique au centre support)
* Expérience en formation (spécifique au centre support)

1. Projet

* Modalités d’organisation : organisation intersectorielle, positionnement de l’équipe de réhabilitation psychosociale dans l’établissement, articulation avec les secteurs de psychiatrie de l’établissement ;
* Modalités d’admission pour les personnes qu’elles soient suivies par l’établissement (personnes suivis en ambulatoire ou hospitalisées) ou non suivies (adressage des personnes par un professionnel de santé, ou un professionnel du champ médico-social ou encore demande de prise en charge directe par les personnes ou leurs familles) ;
* Modalités de prise en charge : consultations, hôpital de jour, équipe mobile…
* Contenu de la prise en charge : projet de soins individualisé, outils, programmes…
* Fonctionnement
* Equipe : préciser la qualification et le temps de travail en ETP dédié à la réhabilitation psychosociale
* Formation de l’équipe et expérience
* Locaux
* Partenariats
* Autres équipes de soins de l’établissement
* Autres établissements de soins
* Centre référent
* Secteur médico-social
* Secteur social
* Associations d’usagers

…

* Modalités d’organisation des formations et perspectives au niveau régional (spécifique au centre support)
* Financement (justifier la demande)
* Perspectives d’axes de recherche

1. Engagement de directeur de l’établissement sur la mise en œuvre du projet